Merris le 04 novembre 2022

**LETTRE DU MAIRE NOVEMBRE 2022**

Ce dimanche 30 octobre la Voix du Nord titrait « l’automne se fait désirer ». Il est vrai que nous bénéficions d’une douceur exceptionnelle. Un mois d’octobre le plus chaud enregistré depuis 1945 d’après les météorologues. Profitons donc au maximum de ces journées clémentes qui cerise sur le gâteau nous font faire des économies d’énergie très appréciables par les temps qui courent.

Souhaitons que le dicton « automne en fleurs, hiver plein de rigueur » ne se vérifie pas.

**VOISINS VIGILANTS**

La réunion tenue le 20 octobre 2022 avec le commandant de la gendarmerie de Bailleul a réuni environ 25 personnes.

Le but de cette participation citoyenne est d’avoir un référent par rue qui alerte la gendarmerie lors de comportements suspects de voitures ou de personnes.

Si vous souhaitez adhérer à cette démarche nous vous invitons à vous faire connaître en mairie pour remplir une fiche destinée à vous référencer en gendarmerie.

**ILLUMINATIONS PENDANT LES FETES**

Pour faire des économies d’énergie les illuminations ne seront allumées qu’une semaine avant la Noël et seront éteintes une semaine après la nouvelle année.

Par ailleurs, le Conseil Municipal réuni le 18 octobre 2022 a acté que le concours des maisons illuminées ne serait par organisé cette année.

**AIDER VOS ELUS A GERER LA COMMUNE EN BONS PERES DE FAMILLE.**

Si les impôts communaux n’ont pas augmenté depuis 9 ans c’est d’abord pour tenir un engagement de campagne mais aussi parce que nous n’augmentons pas le nombre d’agents municipaux. Or ne pas augmenter la masse salariale tient aussi au fait que nombre de Merrisiens déchargent nos employés municipaux de tâches récurrentes chronophages. Merci donc de continuer à entretenir l’espace public devant les habitations, les haies, les fils d’eau et les trottoirs lors d’épisodes neigeux.

**SALLE POLYVALENTE A VOCATION SPORTIVE**

Les ordres de service ont été remis aux entreprises le jeudi 3 novembre 2022 pour un démarrage du chantier mi-novembre 2022.

**SECURITE DES PIETONS PENDANT LES TRAVAUX**

L’accès des piétons à la plaine sportive, au terrain de football, à la salle associative et au parc paysager se fera uniquement pendant les travaux par :

* La rue du Docteur Maréchal uniquement par le parc de jeux des enfants ;
* La rue de Strazeele par le piétonnier longeant l’école Niv 2 ;
* La Haeghe Straete par l’entrée du parc.

**CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE : LE MOT de PATRICK DEROULLERS, TRESORIER DU SOUVENIR FRANÇAIS, COMITE FLANDRES-LYS.**

Un évènement exceptionnel aura lieu en ce mois de novembre 2022 ; en effet, le Souvenir Français comité Flandres-Lys organise la venue de la flamme du soldat inconnu depuis l’Arc de Triomphe à PARIS.

Cela se passera tout d’abord le 5 novembre 2022 à LE DOULIEU où le transfert de la Flamme sera fait en présence des représentants de tous les comités du Nord du Souvenir Français et de certains élus locaux (car tous les comités vont apporter la Flamme dans leurs régions)

Puis, une cérémonie officielle en présence de 12 Maires des environs, des élus représentant l’Etat, des représentants des anciens combattants, de très nombreux porte-drapeaux, des enfants des écoles de ESTAIRES, de diverses harmonies militaires ou pas, de la presse locale, et enfin du public que nous attendons en masse pour cet évènement. Celui-ci a lieu le 10 novembre 2022 à partir de 17h45 devant la mairie d’ESTAIRES, pour un défilé jusqu’au monument aux morts devant l’église. Vous êtes tous conviés à cet évènement exceptionnel.

Cette cérémonie a pour but de transférer la Flamme à toutes les communes présentes, par le biais de lampes tempêtes achetées pour l’occasion et ainsi réaliser la cérémonie du lendemain soit le 11 novembre en « grandes pompes » dans chaque village, d’ailleurs vous êtes tous, merrisiens et merrisiennes de tous âges conviés à cette cérémonie du 11 novembre 2022 très particulière où nous accrocherons cette Flamme de l‘Arc de Triomphe au-dessus de notre monument aux morts.

Les enfants de nos écoles y seront présents pour interpréter divers chants et faire lecture de documents officiels.

Traditionnellement vous êtes conviés au verre de l’amitié qui sera servi en mairie à l’issue de la cérémonie.

Sauvegardez ces dates :

**BANQUET DES AINES**

Celui-ci aura lieu le dimanche 4 décembre 2022à 12 heures salles des fêtes. Contrairement à ce qui a été annoncé dans ma lettre d’octobre **sont** **invitées toutes les personnes de plus de 63 ans.**

**VŒUX DU MAIRE**

**La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 14 janvier 2023** **à 18h30** salle des fêtes. Nous vous invitons chaleureusement à cette sympathique cérémonie

**Programme :**

Rétrospective en images de l’année 2022

Discours et vœux du maire

Verre de l’amitié, un moment privilégié pour rencontrer vos élus et échanger un verre à la main.

Bien cordialement, votre maire, Yves DELFOLIE

ISSN 2800-6720